



Comité départemental de LoiretCher
Fédération Française de Cyclotourisme
(CODEP41-FFCT)
Maison départementale du Sport
1 avenue de Châteaudun
41000 Blois



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 JUIN 2017

PRESENTS :

Jean-Marie BERTHIN, Dominique BOCHART, Christelle PARENT, Françoise BERNARD

ABSENTS : Dominique QUILLERE

EXCUSES : Christophe BOTTA, Roland BOUAT, Jean-Claude GAGNEUX (pouvoir à Françoise BERNARD), Gilles DUVOUX (pouvoir à J.M. BERTHIN), Micheline BOUAT (pouvoir à D. BOCHART)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17 MARS 2017 .

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu devient procès-verbal.

SEJOUR CHINOIS

3 séjours s'étalant du 29 avril au 20 mai (à raison de 8 jour/séjour)

Un 4^{ème} séjour est prévu du 5 au 11 septembre, sans doute le dernier de l'année.

1^{er} séjour : 33 participants - 2^{ème} séjour : 30 participants - 3^{ème} séjour : 20 participants

Le CODEP représente la FFCT dans le cadre de ce partenariat aidé en cela par les clubs locaux . Merci aux bénévoles qui aident à la réussite de ceux-ci.

ETOILE CYCLO

INTENDANCE

Michel CHOPIN la mise en place du circuit.

Joël CHASSIER Stand du Codep

Evelyne CHOPIN café, croissants

Roland et Micheline BOUAT, Jean-Claude HENAUULT, Gilles DUVOUX

Cette année, la plupart des membres ou anciens membres du Codep n'étaient pas disponibles.

Equipe réduite mais suffisante pour assurer le minimum

L'emplacement pour le Codep est le même depuis que les activités ont lieu à cet endroit.

Les vélos sont gracieusement fournis par le club de Romorantin et ont été apportés par Pierre MON-CHAUSSEE accompagné un copain cyclo

Les casques sont prêtés par l'USEP

Comme les autres années, l'atelier a connu le même succès avec une nombreuse affluence.

La date pour 2018 est le 30 mai.

REUNION CALENDRIER 2018

Elle s'est tenue le 9 juin à la maison des Sports en présence de 20 clubs (organisateur de randonnées en 2018)

Sont programmées 19 randonnées VTT et 14 randonnées VTT

Il est demandé aux clubs de Vendôme et Romorantin de voir ensemble pour l'organisation de leur randonnée VTT le week-end du 11 novembre, l'une étant proposée le samedi et la seconde le dimanche. La date de retour est fixée au 20 septembre prochain.

Un club absent sollicite une date par SMS, un rappel est fait du règlement à ce club demandeur.

- « La représentation des clubs organisateurs de rando à la réunion de concertation du calendrier est obligatoire. La représentation par un membre d'un autre club n'est pas acceptée ».

VOYAGE ITINERANT LA ROCHELLE 2018

En complément du voyage mis en place par notre COREG, le CODEP organise un voyage dont les caractéristiques sont les suivantes :

Responsables : Martine BEAUCHER et Sylvie DAHURON, assistées de J.M. BERTHIN, D. BERTHIN, A. GUERANGER, A. MERCIER

Limité à 30 personnes

Du 9 au 14 septembre au entre 70 et 90 kms/ jour avec visites, départ de Blois

Tarif : 360 € maxi avec acompte de 100 €

Logistique : 2 véhicules + remorque bagagère et remorque vélo (chauffeurs J.M. BERTHIN et A. GUERANGER)

Les membres du CODEP 41 regrettent que le COREG ne puisse prendre en charge l'organisation de ce type de voyage itinérant au sein de la commission VELO POUR TOUS

Voyage COREG : complet

ACHAT MATERIEL

Le vidéo projecteur ayant rendu l'âme, le CODEP fera un sondage auprès des clubs pour connaître leurs besoins et voir la nécessité du renouvellement de ce matériel

LICENCES

Source FFCT

COREG : 5871 licenciés dont 1519 pour le CODEP 41 contre 1615 en 2016 soit une perte nette de 96 licenciés

Le contrat avec ALLIANZ est renouvelé par la FFCT pour une durée de 3 ans

COMMISSIONS

1. Sécurité-Santé

11 accidents de tous genres recensés à fin mai

2. TOURISME

F. BERNARD pour le CODEP n'étant pas disponible pour assister à la réunion « Pays de Grande Sologne » le 26 juin, elle sera représentée par J.M. BERTHIN, Thème : fête des Etangs

3. VTT

Le CODEP donne son aval pour faire suivre le sondage proposé par Roland sur l'activité VTT dans nos clubs

4. JEUNES

Pas de nouvelles du responsable quant aux dates des rencontres pour 2018 (mail lui a été fait le 12 juin)
ni de retour sur les rencontres ayant eu lieu

Une relance a été effectuée auprès du responsable le 23 juin

5. FORMATION

Le programme 2018 n' a pas encore été fourni par le D.D.F.

6. COMMUNICATION

Des remarques ont été formulées lors de la parution de la lettre d'infos n° 19 concernant l'article sur l'Etoile Cyclo. Désormais les articles devant paraître dans ce document et concernant cette activité devront être validés par le responsable de la commission Jeunes.

7. CHALLENGE 41

1 club n'a toujours pas envoyé ses résultats malgré les rappels déjà effectués, celui-ci est donc exclu du classement au challenge 41

Un 2^{ème} a adressé un tableau inexploitable (le correctif va être retourné rapidement)

- DATES A RETENIR POUR LES PROCHAINS CHALLENGES DU CENTRE

29 avril 2018	MONTHOU/CHER
2019	CONTRES (en octobre)
2020	ST-AIGNAN (en septembre)

8. BILAN FINANCIER

Retour FFCT sur licences 2017, un 1^{er} versement a été reçu (- 210 €) par rapport à 2016

Loyer de la Maison des Sports : augmentation de 15 €/annuel

9. QUESTIONS DIVERSES

- Assemblée Générale 2017 à Monthou sur Cher

Repas 20 € (apéritif et vin compris)

Entrée

Choucroute

Les 3 fromages

Assortiment de desserts

Pour info, l'assemblée générale du CODEP 2018 aura lieu à Montrichard.

- Assemblée Générale COREG 2018

Ce sera le tour du Loir et Cher d'organiser cette assemblée..

- Les différents règlements (Codep, calendrier, etc) sont téléchargeables sur notre site <http://www.codep41-ffct.org/>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 heures 30

Le Président
J.M. BERTHIN

La Secrétaire
F. BERNARD